

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-023

Le conseil d'administration s'est réuni le 08/03/2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 25 février 2016.

VU le Code de l'éducation et en particulier ses articles L841-et suivants;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P4.11 – Convention Forest Hill

Exposé de la décision :

Il est soumis à l'approbation du conseil d'administration le nouveau tarif « partenaire » proposé par la société Forest Hill–Aquaboulevard aux personnels de l'université Paris Descartes pour tout abonnement annuel de date à date (carte Pacha forme).

Cet abonnement sera de 300 euros au lieu de 440 euros.

Ce nouveau tarif est appliqué par la société Forest Hill–Aquaboulevard depuis le 1^{er} décembre 2015 dans le cadre d'un partenariat avec l'université Paris Descartes fixé pour une durée de deux ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 29</p>

Fait à Paris, le 16 mars 2016

Le Président



Frédéric DARDEL